

#1

Rédaction épïcène

Ex : La population canadienne

Usage

On privilégie la rédaction épïcène dans la mesure du possible.

Usage

On emploie la forme tronquée **sans en limiter l'usage** à une terminaison, à un certain type de texte ou à un canal de communication. Toutefois, on privilégie la rédaction épïcène lorsque possible.

#2

Forme tronquée (doublets abrégés)

Ex : Les Canadien.ne.s

Signe de troncation

On emploie le **point régulier**.

Terminaison

On emploie la forme tronquée **pour toutes les terminaisons**. Pour les terminaisons avec alternance de finale (les éducatrices.teurs) et l'ajout d'un accent (les conseillères.ers), on met la forme féminine d'abord.

Accord de proximité

Lorsqu'un nom emploie la forme tronquée, l'accord de l'adjectif ou du participe passé se fait aussi en employant la forme tronquée.

Usage

On n'emploie pas la féminisation syntaxique (sauf à l'oral). On privilégie la rédaction épïcène et, si ce n'est pas possible, la forme tronquée.

Pronom de reprise

Les pronoms de reprise sont constitués, dans la mesure du possible, de **la forme masculine, la forme féminine et la forme non binaire** (« Ils, elles et iels »). Toutefois, dans certains contextes particuliers, notamment à l'international et selon le niveau de confort du partenaire, on peut employer **exceptionnellement** le doublet « elles et ils » (forme féminine en premier).

Ex : Les Canadiennes et Canadiens

Accord de proximité

On n'emploie pas l'accord de proximité. On privilégie la rédaction épïcène et, si ce n'est pas possible, la forme tronquée.

Titres

Lorsqu'il y a concurrence entre une terminaison en -euse et en -eure, on emploie la **forme en -euse** (« défenseuse » plutôt que « défenseure »).

Rédaction non binaire

Ex : iels

Usage

On n'emploie pas la rédaction non binaire sauf lorsque le texte porte sur des personnes non binaires.

Néologismes et accords

On a recours aux pronoms, aux noms et aux accords **choisis par les personnes concernées**. En cas de doute ou de traduction de l'anglais au français, on emploie le pronom « iels » et la forme tronquée pour les accords.